

03 déc 2004 -16:00

Appartient à Conseil des Ministres du 3 décembre 2004

Location du complexe

Sur proposition de M. Didier Reynders, Ministre des Finances, le Conseil des Ministres a autorisé la prise en location d'une partie du complexe "Coeur de Ville", à Ottignies.

Sur proposition de M. Didier Reynders, Ministre des Finances, le Conseil des Ministres a autorisé la prise en location d'une partie du complexe "Coeur de Ville", à Ottignies.

Une partie du 2e étage du complexe "Coeur de Ville" à Ottignies est louée pour les besoins de l'Unité provinciale de contrôle du Brabant wallon de l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (AFSCA). Le personnel de l'Unité de contrôle se constitue d'agents issus de différentes entités, géographiquement dispersées et actuellement supprimées, qui relevaient des Ministères de l'Agriculture et de la Santé publique. Leur regroupement assurera de meilleures conditions pour accomplir leur mission.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>